



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 3 MARS 2008

Province de Québec
Ville de Rivière-Rouge

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal, tenue en la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville de Rivière-Rouge, lundi le 3 mars 2008, à 19h30.

Sont présents et forment le quorum requis, Mme la conseillère Carine Lachapelle et MM les conseillers Normand Girouard, Normand Gravel et André Tremblay, sous la présidence de M. Denis Lacasse, maire suppléant.

Mme la mairesse, Déborah Bélanger, et M. le conseiller Yves Sigouin sont absents.

M. Alain Deslauriers, directeur général, et Mme Claire Coulombe, greffière, sont aussi présents.

M. Jean-Louis Boileau, directeur du service d'urbanisme, est également présent.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

M. Denis Lacasse, maire suppléant, adresse le mot de bienvenue aux personnes présentes et ouvre la séance ordinaire. Il est 19h30.

069/03-03-08

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par la conseillère Carine Lachapelle, appuyée par le conseiller Normand Gravel et résolu à l'unanimité :

Que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que préparé par la greffière en ajoutant l'item suivant :

L.4 Demande au ministre des Ressources naturelles et de la Faune : CAAF de Domtar.

Que l'ordre du jour puisse être modifié avec l'assentiment de la majorité des membres du Conseil présents.

A Ouverture

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 février 2008
3. Adoption du procès-verbal de la séance spéciale du 18 février 2008
4. Adoption du procès-verbal de la séance spéciale du 25 février 2008

Période de questions du public

B Gestion financière

1. Adoption des comptes payés et à payer pour le mois de février 2008
2. Comité Culturel de L'Annonciation et Région : Nomination de signataires et fermeture du compte

C Gestion administrative

1. Nomination de représentants à la Fondation de la MRC d'Antoine-Labelle pour l'environnement 2008-2010
2. Embauche d'une réceptionniste perception et taxes temporaire
3. Entente relative au Centre sportif et culturel de la Vallée de la Rouge : Demande de médiation
4. Assises annuelles de l'Union des municipalités du Québec
5. Don de matériel informatique

D Contrats et appels d'offres

1. Travaux d'amélioration du réservoir élevé d'eau potable dans le secteur L'Annonciation : Mandat à une firme d'ingénieurs pour la surveillance des travaux



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 3 MARS 2008

2. Appel d'offres no : 2008-01 sur invitation pour la fourniture d'essence pour l'année 2008-2009

E Avis de motion

1. Avis de motion : Règlement numéro 131 décrétant la mise aux normes du système d'alimentation en eau potable dans le secteur Sainte-Véronique et un emprunt à long terme pour en défrayer les coûts

F Adoption des règlements

G Sécurité publique

H Transport routier

1. Achat d'une remorque pour la dégeleuse de ponceaux pour le secteur Sainte-Véronique
2. Achat de chlorure de calcium
3. Demande d'autorisation pour l'installation d'un ponceau
4. Travaux au centre-ville : Acceptation des poteaux
5. Travaux au centre-ville : Demande à Hydro-Québec

I Hygiène du milieu

1. Préparation des plans et devis préliminaires pour la mise aux normes du système d'alimentation en eau potable dans le secteur Sainte-Véronique : Mandat à une firme d'ingénieurs

J Urbanisme et mise en valeur du territoire

1. Élaboration d'un dossier de candidature « Village-Relais » : Mandat à la Fondation Rues Principales
2. Étude des bassins versants de la Rouge : Demande de L'Association des Résidents du Grand Lac Nominingue inc.
3. Projet d'aménagement pour le castor au Lac-Vert
4. Aménagement de la plage du secteur Sainte-Véronique : Présentation d'un projet à la Fondation de la MRC d'Antoine-Labelle pour l'environnement

K Loisirs et culture

1. Programme de soutien financier pour l'ensemencement des lacs et des cours d'eau : Festival de pêche et Programme Pêche en herbe

L Divers

1. Bourses d'études aux élèves du 5^{ième} secondaire
2. Demandes de Communautel inc.
3. Souper bénéfice de la Fondation du CHDL-CRHV
4. *Demande au ministre des Ressources naturelles et de la Faune : CAAF de Domtar*

Période de questions du public

M Levée ou ajournement de la séance ordinaire.

ADOPTÉE

070/03-03-08

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 4 FÉVRIER 2008

CONSIDÉRANT que les membres du Conseil municipal ont tous reçu le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 février 2008 dans les délais requis et s'en déclarent satisfaits;

Il est proposé par le conseiller Normand Girouard,
appuyé par le conseiller Normand Gravel et résolu à l'unanimité :

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 février 2008 soit adopté tel que préparé par Mme Claire Coulombe, greffière.

ADOPTÉE



No de résolution
ou annotation

071/03-03-08

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 3 MARS 2008

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE SPÉCIALE DU 18 FÉVRIER 2008

CONSIDÉRANT que les membres du Conseil municipal ont tous reçu le procès-verbal de la séance spéciale du 18 février 2008 dans les délais requis et s'en déclarent satisfaits;

Il est proposé par le conseiller Normand Girouard,
appuyé par le conseiller André Tremblay et résolu à l'unanimité :

Que le procès-verbal de la séance spéciale du 18 février 2008 soit adopté tel que préparé par Mme Claire Coulombe, greffière.

ADOPTÉE

072/03-03-08

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE SPÉCIALE DU 25 FÉVRIER 2008

CONSIDÉRANT que les membres du Conseil municipal ont tous reçu le procès-verbal de la séance spéciale du 25 février 2008 dans les délais requis et s'en déclarent satisfaits;

Il est proposé par la conseillère Carine Lachapelle,
appuyée par le conseiller André Tremblay et résolu à l'unanimité :

Que le procès-verbal de la séance spéciale du 25 février 2008 soit adopté tel que préparé par Mme Claire Coulombe, greffière.

ADOPTÉE

Période de questions du public

M. Denis Lacasse, maire suppléant, invite les citoyens présents à poser des questions.

Les questions adressées aux membres du Conseil portent sur les sujets suivants :

- Site Internet de la Ville;
- Projet d'aménagement pour le castor au Lac-Vert;
- Aménagement de la plage du secteur Sainte-Véronique;
- Règlement sur la vidange des fosses septiques;
- Étude des bassins versants de la Rouge;
- Villages-relais;
- Demandes de Communautel;
- Programme de soutien financier pour l'ensemencement du Lac-Tibériade et le programme Pêche en herbe.

GESTION FINANCIÈRE

073/03-03-08

ADOPTION DES COMPTES PAYÉS ET À PAYER POUR LE MOIS DE FÉVRIER 2008

Il est proposé par le conseiller Normand Gravel,
appuyé par le conseiller Normand Girouard et résolu à l'unanimité :

Qu'après vérification des comptes par un membre du Conseil, la liste officielle des comptes de février 2008 pour la Ville de Rivière-Rouge, incluant l'agglomération, se



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 3 MARS 2008

détaille comme suit :

Salaires (ch. bordereau # 2189 à 2471) :	109 214,45 \$
Remises fédérales et provinciales :	53 595,43 \$
Comptes courants (ch. 80099 à 80245) :	356 704,44 \$
Total :	519 514,32 \$

Que ces comptes soient approuvés et payés, le tout conformément aux dispositions du règlement numéro 73.

Les dépenses autorisées par les différents fonctionnaires dans le cadre du règlement numéro 73 font partie de la présente liste de comptes. Le Conseil approuve et entérine ces dépenses et reconnaît recevoir le rapport découlant de l'article 9 du règlement numéro 73.

ADOPTÉE

074/03-03-08

COMITÉ CULTUREL DE L'ANNONCIATION ET RÉGION : NOMINATION DE SIGNATAIRES ET FERMETURE DU COMPTE

Il est proposé par le conseiller Normand Girouard, appuyé par la conseillère Carine Lachapelle et résolu à l'unanimité :

De nommer Mme Déborah Bélanger, mairesse, et Mme Pauline Legault, trésorier, à titre de signataires du compte du Comité culturel de L'Annonciation et Région à la Caisse populaire Desjardins de Rivière-Rouge, la Ville de Rivière-Rouge ayant repris tous leurs actifs en date du 29 novembre 2004 par la résolution numéro 623/29-11-04, jusqu'à ce que toutes les transactions relatives à ce compte aient été complétées et d'autoriser ensuite le trésorier à fermer ledit compte.

ADOPTÉE

GESTION ADMINISTRATIVE

075 /03-03-08

NOMINATION DE REPRÉSENTANTS À LA FONDATION DE LA MRC D'ANTOINE-LABELLE POUR L'ENVIRONNEMENT 2008-2010

Il est proposé par le conseiller Normand Girouard, appuyé par le conseiller André Tremblay et résolu à l'unanimité :

De nommer Mme Carine Lachapelle et M. Yves Sigouin à titre de représentants de la Ville de Rivière-Rouge à la Fondation de la MRC d'Antoine-Labelle pour l'environnement pour les années 2008 à 2010.

Que la présente résolution remplace les résolutions numéros 009/09-01-06 et 237/16-07-07.

ADOPTÉE

076 /03-03-08

EMBAUCHE D'UNE RÉCEPTIONNISTE PERCEPTION ET TAXES TEMPORAIRE

Il est proposé par le conseiller Normand Gravel, appuyé par le conseiller André Tremblay et résolu à l'unanimité :



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 3 MARS 2008

D'entériner l'embauche de Mme Sonia Perrier à titre de réceptionniste perception et taxes temporaire à partir du 12 février 2008 conformément aux dispositions de la convention collective de travail en vigueur.

ADOPTÉE

077 /03-03-08

ENTENTE RELATIVE AU CENTRE SPORTIF ET CULTUREL DE LA VALLÉE DE LA ROUGE : DEMANDE DE MÉDIATION

CONSIDÉRANT que, conformément à ce qui était stipulé dans l'entente relative au Centre sportif et culturel de la Vallée de la Rouge, la Ville de Rivière-Rouge et les autres municipalités parties à l'entente, ont adopté une résolution demandant à la Commission municipale du Québec de nommer une personne agissant dans un premier temps comme conciliateur dans le cadre de ladite entente, intervenue en 2002 entre la Municipalité de L'Annonciation et les municipalités de Lac-Saguay, La Macaza, L'Ascension, Marchand, Nominique et Sainte-Véronique;

CONSIDÉRANT que la Commission municipale du Québec propose, préalablement à l'arbitrage, de déferer ce différend à un médiateur désigné au sein de la Commission et demande une résolution de chaque municipalité confirmant leur consentement à y participer;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller André Tremblay,
appuyé par le conseiller Normand Gravel et résolu à l'unanimité :

Que la Ville de Rivière-Rouge avise la Commission municipale du Québec de son consentement à ce que le différend relatif à l'entente relative aux équipements supra-locaux, soit l'entente intermunicipale visant une participation financière à l'exploitation du Centre sportif et culturel de la Vallée de la Rouge, intervenue en 2002 entre la Municipalité de L'Annonciation et les municipalités de Lac-Saguay, La Macaza, L'Ascension, Marchand, Nominique et Sainte-Véronique, lui soit déferé afin qu'elle l'arbitre et agisse au préalable à titre de médiateur.

ADOPTÉE

078/03-03-08

ASSISES ANNUELLES DE L'UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC

Il est proposé par la conseillère Carine Lachapelle,
appuyée par le conseiller Normand Girouard et résolu à l'unanimité :

D'autoriser tous les membres du Conseil à participer aux assises annuelles de l'Union des municipalités du Québec qui auront lieu à Québec du 23 au 26 avril 2008 au coût de 798,00 \$ plus les taxes chacun.

De leur rembourser les frais encourus sur présentation de pièces justificatives.

ADOPTÉE

079/03-03-08

DON DE MATÉRIEL INFORMATIQUE

CONSIDÉRANT que la Ville doit remplacer régulièrement certains équipements informatiques qui ne sont plus adéquats pour supporter l'utilisation des logiciels municipaux ou qui sont tout simplement désuets;

CONSIDÉRANT que certains de ces équipements pourraient servir à d'autres utilisateurs;



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 3 MARS 2008

CONSIDÉRANT que la Ville ne peut, pour des raisons économiques, faire paraître des avis dans les journaux à chaque fois qu'elle a à se départir de tels équipements;

CONSIDÉRANT qu'il est avantageux pour la communauté qu'un organisme de bienfaisance profite des ces équipements;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par la conseillère Carine Lachapelle,
appuyée par le conseiller Normand Girouard et résolu à l'unanimité :

Que la Ville entérine et autorise la cession des équipements informatiques qui ne lui sont plus utiles à L'Action Bénévole de la Rouge.

ADOPTÉE

CONTRATS ET APPELS D'OFFRES

080 /03-03-08

TRAVAUX D'AMÉLIORATION DU RÉSERVOIR ÉLEVÉ D'EAU POTABLE DANS LE SECTEUR L'ANNONCIATION : MANDAT À UNE FIRME D'INGÉNIEURS POUR LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX

Il est proposé par le conseiller Normand Gravel,
appuyé par le conseiller Normand Girouard et résolu à l'unanimité :

De mandater la firme d'ingénieurs GÉNIVAR pour la surveillance des travaux d'amélioration du réservoir élevé d'eau potable pour la somme de 4 900,00 \$ plus les taxes applicables, le tout conformément à leur offre de services professionnels du 4 janvier 2008.

ADOPTÉE

081/03-03-08

APPEL D'OFFRES NO : 2008-01 SUR INVITATION POUR LA FOURNITURE D'ESSENCE POUR L'ANNÉE 2008-2009

Il est proposé par le conseiller Normand Girouard,
appuyé par le conseiller Normand Gravel et résolu à l'unanimité :

D'approuver les documents de soumissions relatifs à la fourniture d'essence pour l'année 2008-2009 faisant partie de l'appel d'offres no : 2008-01 de la Ville, tels que préparés en date du 3 mars 2008.

Que la Ville de Rivière-Rouge demande des soumissions sur invitation écrite auprès de Station-Service et Dépanneur ABL, Location Robitaille SENC, Imlaur ltée et Station-Service Shell Dépanneur Maxi-Service, pour la fourniture d'environ 20 000 litres d'essence ordinaire de type sans plomb, pour l'approvisionnement des véhicules et de la machinerie diverse de la Ville, et ce, pour la période commençant le 11 avril 2008 jusqu'au 10 avril 2009.

Que tout renseignement concernant le présent appel d'offres puisse être obtenu de M. Michel Robidoux, directeur des travaux publics.

Que les soumissions dûment complétées et signées soient reçues au bureau de la Ville dans des enveloppes scellées portant l'inscription « **SOUSSION FOURNITURE D'ESSENCE** » jusqu'à 14h00 heure locale, le 28 mars 2008, pour être ouvertes publiquement, par la greffière ou son substitut, le 28 mars 2008 à 14h05 au bureau de la Ville.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 3 MARS 2008

Que seules les soumissions présentées sur les formules de la Ville soient acceptées.

Que la Ville de Rivière-Rouge ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues et n'encourt aucune obligation envers les soumissionnaires.

ADOPTÉE

AVIS DE MOTION

AVIS DE MOTION

RÈGLEMENT NUMÉRO 131 DÉCRÉTANT LA MISE AUX NORMES DU SYSTÈME D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DANS LE SECTEUR SAINTE-VÉRONIQUE ET UN EMPRUNT À LONG TERME POUR EN DÉFRAYER LES COÛTS

Mme la conseillère Carine Lachapelle donne avis de motion de l'adoption, lors d'une séance ultérieure de ce Conseil, du règlement numéro 131 décrétant la mise aux normes du système d'alimentation en eau potable dans le secteur Sainte-Véronique et un emprunt à long terme pour en défrayer les coûts.

TRANSPORT ROUTIER

082/03-03-08

ACHAT D'UNE REMORQUE POUR LA DÉGELEUSE DE PONCEAUX POUR LE SECTEUR SAINTE-VÉRONIQUE

Il est proposé par le conseiller André Tremblay, appuyé par le conseiller Normand Girouard et résolu à l'unanimité :

D'autoriser l'achat d'une remorque pour la dégeleuse de ponceaux du secteur Sainte-Véronique chez Réparation V.R. de Rivière-Rouge, au coût de 4 000,00 \$ plus les taxes.

Que la dépense liée à cet achat soit prise au fonds de roulement de la Ville et remboursée sur une période de deux (2) ans.

ADOPTÉE

083/03-03-08

ACHAT DE CHLORURE DE CALCIUM

Il est proposé par le conseiller Normand Gravel, appuyé par le conseiller André Tremblay et résolu à l'unanimité :

D'autoriser l'acquisition et l'épandage de 30 000 litres de chlorure de calcium liquide Xtra85 à 0,295 \$ du litre ainsi que l'acquisition de 10 ballots de 1 000 kilos de chlorure de calcium Xtra85 en flocons à 414,86 \$ l'unité, soit une dépense totale de 12 998,60 \$ plus les taxes, chez Somavrac inc., pour l'entretien des chemins non pavés durant la période estivale.

ADOPTÉE

084/03-03-08

DEMANDE D'AUTORISATION POUR L'INSTALLATION D'UN PONCEAU

Il est proposé par le conseiller Normand Girouard, appuyé par la conseillère Carine Lachapelle et résolu à l'unanimité :

De mandater M. Michel Robidoux, directeur des travaux publics, pour la présentation d'une demande d'obtention d'un certificat d'autorisation auprès du bureau de la



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 3 MARS 2008

Direction de l'aménagement de la faune de Laval-Lanaudière-Laurentides de Mont-Tremblant, pour l'installation d'un ponceau sur le chemin du Lac-aux-Bois-Francis Est à la décharge du Lac-Castor.

ADOPTÉE

085/03-03-08

TRAVAUX AU CENTRE-VILLE : ACCEPTATION DES POTEAUX

CONSIDÉRANT que le ministère des Transports du Québec (M.T.Q.) est responsable du déplacement des poteaux d'utilités publiques selon le protocole d'entente intervenu entre lui et la Ville;

CONSIDÉRANT que le M.T.Q. est disposé à défrayer le coût pour des poteaux et un éclairage conventionnel;

Il est proposé par le conseiller André Tremblay,
appuyé par le conseiller Normand Gravel et résolu à l'unanimité :

De demander au M.T.Q. et à Hydro-Québec de procéder à l'acquisition et à la plantation de poteaux d'acier selon les montants estimés présentés à la Ville par Hydro-Québec et le M.T.Q., attendu que la Ville défrayera les suppléments prévus par le M.T.Q. pour l'acquisition de ces poteaux d'acier.

ADOPTÉE

086/03-03-08

TRAVAUX AU CENTRE-VILLE : DEMANDE À HYDRO-QUÉBEC

CONSIDÉRANT qu'Hydro-Québec a obtenu l'autorisation de la Ville et du ministère des Transports du Québec pour commander les poteaux nécessaires à la réalisation des travaux au centre-ville;

CONSIDÉRANT que le délai de livraison et le temps nécessaire pour procéder à leur installation et au transfert des fils par les différents utilisateurs est de plusieurs mois;

CONSIDÉRANT que, comme les travaux de construction réalisés par la Ville doivent absolument être réalisés cette année, et que, pour ce faire, ils doivent débiter au plus tard le 4 août 2008;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Normand Girouard,
appuyé par le conseiller Normand Gravel et résolu à l'unanimité :

De demander à Hydro-Québec de débiter les travaux de plantation de poteaux et de transfert de fils le plus rapidement possible et de les compléter, dans la mesure du possible, avant le 4 août 2008, sans quoi ceux-ci devront être interrompus durant la période de réalisation de travaux par la Ville et repris après la fin desdits travaux.

ADOPTÉE

HYGIÈNE DU MILIEU

087/03-03-08

PRÉPARATION DES PLANS ET DEVIS PRÉLIMINAIRES POUR LA MISE AUX NORMES DU SYSTÈME D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DANS LE SECTEUR SAINTE-VÉRONIQUE : MANDAT À UNE FIRME D'INGÉNIEURS

Il est proposé par le conseiller Normand Girouard,
appuyé par le conseiller André Tremblay et résolu à l'unanimité :



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 3 MARS 2008

De mandater la firme d'ingénieurs GÉNIVAR pour la réalisation des plans et devis préliminaires des travaux liés à la mise aux normes du système d'alimentation d'eau potable dans le secteur Sainte-Véronique au montant de 16 950,00 \$ plus les taxes, conformément à leur offre de service du 25 février 2008.

ADOPTÉE

URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

088/03-03-08

ÉLABORATION D'UN DOSSIER DE CANDIDATURE « VILLAGE-RELAIS » : MANDAT À LA FONDATION RUES PRINCIPALES

CONSIDÉRANT que la Ville a adopté la résolution numéro 021/07-01-08 par laquelle elle accordait un mandat à « La Fondation Rues Principales » pour l'élaboration d'un dossier de candidature « Villages-relais » au montant total de 21 200,00 \$ plus les taxes;

CONSIDÉRANT qu'une modification a été apportée à l'offre de service de « La Fondation Rues Principales » et qu'il y a lieu de modifier la résolution numéro 021/07-01-08;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Normand Gravel,
appuyé par le conseiller Normand Girouard et résolu à l'unanimité :

De modifier la résolution numéro 021/07-01-08 par ce qui suit :

De mandater « La Fondation Rues Principales » pour procéder à l'élaboration d'un dossier de candidature « Village-relais » pour la Ville de Rivière-Rouge, le tout selon l'offre de service de la Fondation datée de février 2008, au montant total de 21 700,00 \$ plus les taxes, tel mandat étant conditionnel à son approbation par le ministère des Transports du Québec.

Que les modalités de paiement soient les suivantes :

- 50% au dépôt du diagnostic et
- 50% au dépôt du dossier de candidature.

ADOPTÉE

089/03-03-08

ÉTUDE DES BASSINS VERSANTS DE LA ROUGE : DEMANDE DE L'ASSOCIATION DES RÉSIDANTS DU GRAND LAC NOMININGUE INC.

Il est proposé par le conseiller André Tremblay,
appuyé par la conseillère Carine Lachapelle et résolu à l'unanimité :

Que, suite à la demande de L'Association des Résidents du Grand Lac Nomingue inc., la Ville de Rivière-Rouge donne son appui dans les démarches pour la mise sur pied éventuelle d'un Organisme de Bassin Versant (OBV) de la Rouge.

ADOPTÉE

090/03-03-08

PROJET D'AMÉNAGEMENT POUR LE CASTOR AU LAC-VERT

Il est proposé par le conseiller Normand Girouard,
appuyé par le conseiller André Tremblay et résolu à l'unanimité :

D'autoriser la réalisation de travaux d'aménagement pour le castor au Lac-Vert, par la Municipalité de Nomingue, pour un montant n'excédant pas 2 500,00 \$ plus



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 3 MARS 2008

taxes, payable moitié-moitié par la Municipalité de Nominique et la Ville de Rivière-Rouge.

ADOPTÉE

091/03-03-08

**AMÉNAGEMENT DE LA PLAGE DU SECTEUR SAINTE-VÉRONIQUE :
PRÉSENTATION D'UN PROJET À LA FONDATION DE LA MRC
D'ANTOINE-LABELLE POUR L'ENVIRONNEMENT**

Il est proposé par le conseiller Normand Gravel,
appuyé par la conseillère Carine Lachapelle et résolu à l'unanimité :

De mandater Mme Marie-France Brisson, directrice adjointe du service d'urbanisme et responsable de l'environnement, pour présenter une demande, pour et au nom de la Ville de Rivière-Rouge, dans le cadre du programme d'aide financière 2008 de la Fondation de la MRC d'Antoine-Labelle pour l'environnement pour l'aménagement de la plage du secteur Sainte-Véronique.

ADOPTÉE

LOISIRS ET CULTURE

092/03-03-08

**PROGRAMME DE SOUTIEN FINANCIER POUR L'ENSEMENCEMENT DES
LACS ET DES COURS D'EAU : FESTIVAL DE PÊCHE ET PROGRAMME
PÊCHE EN HERBE**

Il est proposé par le conseiller André Tremblay,
appuyé par le conseiller Normand Girouard et résolu à l'unanimité :

D'autoriser la présentation d'un projet au ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec dans le cadre du programme de soutien financier pour l'ensemencement des lacs et des cours d'eau, festival de pêche/volet ensemencement, tel projet devant permettre l'ensemencement du Lac Tibériade dans le secteur Sainte-Véronique et la présentation d'une demande à la Fondation de la Faune du Québec pour la tenue de l'activité Pêche en herbe prévue le 14 juin 2008, le tout tel que décrit aux formulaires complétés par la Ville.

D'autoriser le versement par la Ville de la somme de 1 000,00 \$ requise pour la réalisation du projet d'ensemencement.

Que M. Martin Piché, directeur des loisirs et de la culture, soit nommé représentant de ces projets pour et au nom de la Ville et qu'il soit autorisé à signer tout document officiel concernant lesdits projets pour et au nom de la Ville.

ADOPTÉE

DIVERS

093/03-03-08

BOURSES D'ÉTUDES AUX ÉLÈVES DU 5^{IÈME} SECONDAIRE

Il est proposé par le conseiller Normand Gravel,
appuyé par la conseillère Carine Lachapelle et résolu à l'unanimité :

D'accorder une contribution de 1 000,00 \$ au programme « bourses d'études aux élèves du 5^{ième} secondaire » de l'École polyvalente St-Joseph de Mont-Laurier, et ce, conditionnellement à ce que le(s) récipiendaire(s) soi(en)t originaire(s) de Rivière-Rouge.

ADOPTÉE



No de résolution
ou annotation

094/03-03-08

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 3 MARS 2008

DEMANDES DE COMMUNAUTEL INC.

CONSIDÉRANT que Communautel inc. a demandé à la Ville :

- 1) l'autorisation d'utiliser le lien Internet de la bibliothèque du secteur Sainte-Véronique pour permettre de brancher les résidents qui le désirent à Internet Haute-Vitesse sans fil dans ce secteur;
- 2) l'autorisation d'utiliser la tour de communication située à l'arrière de l'Hôtel de Ville afin d'effectuer des tests pour évaluer la possibilité de desservir le secteur du Lac-Marsan à partir de cet endroit;

CONSIDÉRANT que la Ville ne peut autoriser l'utilisation de la fibre optique pour le moment;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller André Tremblay,
appuyé par le conseiller Normand Gravel et résolu à l'unanimité :

De refuser la demande de Communautel inc. à l'effet d'utiliser le lien Internet de la bibliothèque du secteur Sainte-Véronique pour permettre de brancher les résidents qui le désirent à Internet Haute-Vitesse sans fil dans ce secteur.

D'accepter la demande de Communautel inc. à l'effet d'utiliser la tour de communication située à l'arrière de l'Hôtel de Ville afin d'effectuer des tests pour évaluer la possibilité de desservir le secteur du Lac-Marsan à partir de cet endroit.

ADOPTÉE

095/03-03-08

SOUPER BÉNÉFICE DE LA FONDATION DU CHDL-CRHV

Il est proposé par le conseiller Normand Girouard,
appuyé par le conseiller Normand Gravel et résolu à l'unanimité :

D'autoriser l'achat de huit (8) billets, au coût de 70,00 \$ chacun, ainsi qu'une commandite de table à 125,00 \$, pour le souper bénéfice de la Fondation du CHDL-CRHV qui aura lieu le 26 avril prochain au C.S.S.S. d'Antoine-Labelle, Centre de L'Annonciation.

ADOPTÉE

096/03-03-08

DEMANDE AU MINISTRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DE LA FAUNE : CAAF DE DOMTAR

ATTENDU que trois scieurs de résineux ont conclu une entente le 20 février 2008 afin de demander l'obtention d'approvisionnements supplémentaires aux fins de stabiliser leur main-d'œuvre et réduire leurs coûts d'opération;

ATTENDU que les parties désirent optimiser l'utilisation des volumes de bois supplémentaires qui pourraient leur être attribués par le ministre;

ATTENDU que les parties sont conscientes que les attributions relèvent de l'autorité du ministère des Ressources naturelles et de la Faune et que la mise en œuvre des objectifs prévus dans la présente entente est conditionnelle à l'accord du ministre;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller André Tremblay,



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 3 MARS 2008

appuyé par le conseiller Normand Girouard et résolu à l'unanimité :

De demander au ministre des Ressources naturelles et de la Faune, M. Claude Béchard, qu'une partie du CAAF de Domtar non utilisé soit redistribué aux autres scieurs de résineux qui se sont concertés à cet effet, à savoir Max Meilleur et Fils ltée, H. Radermaker et Fils inc. et Claude Forget inc., le tout selon l'entente conclue à cet effet entre ces parties le 20 février 2008.

ADOPTÉE

Période de questions du public

M. Denis Lacasse, maire suppléant, invite les citoyens présents à poser des questions.

Les questions adressées au Conseil portent sur les sujets suivants :

- Représentant de la Ville sur la Fondation de la MRC d'Antoine-Labelle pour l'environnement;
- Achat d'essence dans le secteur Sainte-Véronique;
- Médiation visant le renouvellement à l'entente intermunicipale relative au C.S.C.V.R.;
- Comité culturel de L'Annonciation et Région;
- Rencontre de la Commission scolaire Pierre-Neveu du 26 mars prochain à 19h00 au C.S.C.V.R.;
- Règlement numéro 131;
- Don de matériel informatique.

097/03-03-08

LEVÉE OU AJOURNEMENT DE LA SÉANCE ORDINAIRE

Il est proposé par la conseillère Carine Lachapelle, appuyée par le conseiller Normand Girouard et résolu à l'unanimité :

De lever la séance, l'ordre du jour étant épuisé. Il est 20h48.

ADOPTÉE

À moins d'indication contraire dans une résolution, le maire suppléant n'a pas exercé son droit de vote.

LE MAIRE SUPPLÉANT

LA GREFFIÈRE

Denis Lacasse

Claire Coulombe